

**Précisions apportées par Alcan à certaines questions posées lors de la séance  
du 19 janvier 2004 en soirée**

Q : Quel est le contenu en cyanure retrouvé dans les carbones et inerte suite au traitement ?

R : Tel que mentionné à la réponse à la question 39 dans le document intitulé *Réponses aux questions et commentaires du ministère de l'Environnement* en date de novembre 2001, la teneur totale de cyanure réactif (selon le test du *Règlement sur les matières dangereuses*), est d'environ 60 mg/kg pour une limite fixée à 250 mg/kg.

Q : Quelle est l'utilité de l'acide sulfurique dans le procédé LCLL ?

R : L'acide sulfurique est utilisé pour l'étape d'activation qui vise à traiter la brasque pour retirer la portion restante de fluorures et de cyanures qui n'auraient pas été dissous lors de la lixiviation à l'eau et au caustique. L'ajout d'acide sulfurique permet d'abaisser le pH à environ 8, tel que mentionné à la section 3.3.2.4 (dernier paragraphe de la page 19) du *Rapport principal* de l'étude d'impact en date de août 2001.

Q : Rose des vents

R : Alcan porte à l'attention de la Commission que la rose des vents pour chaque année de données météorologiques utilisées pour la modélisation des émissions atmosphériques (1996 à 2000), est présentée à l'annexe E-6 du document intitulé *Annexes* de l'étude d'impact en date de août 2001.

# Rose des vents et situation du Complexe Jonquière

